Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-265602425-20261106-23_EHPAD-DE

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE CAUDAN
DU JEUDI 29 OCTOBRE 2026

Date de convocation : Le 22 octobre 2026

Nombre de membres : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 13

L'an deux mil vingt-six, **le jeudi 29 octobre,** le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Fabrice VELY, Maire et Président du C.C.A.S.

Etaient présents : Monsieur Fabrice VELY, Mesdames, Marie Renée LE HEBEL, Christine LE DORZE, Laure SIMON, Christine LUCAS, Dominique DUCLOS, Valérie DUPRE, Marie-Pierre LE CHEVILLER, Isabelle GESREL, Mélanie BIDAULT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Ayant donné pouvoir : Madame Nathalie BELLOCHE à Madame Christine LUCAS
Madame Angélique DOUIHAK à Madame Christine LE DORZE
Monsieur Arnaud TONNELLIER à Monsieur VELY Fabrice

Absent (s) (es) excusé (s) (es) : Mesdames Pascale AUDOIN, Angélique DOUIHAK, Nathalie BELLOCHE, Monsieur Arnaud TONNELLIER

A été élu (e) Secrétaire : Madame Mélanie BIDAULT

- **QUESTIONS RELATIVES A LA RESIDENCE LE BELVEDERE**

Mise à disposition du directeur

Monsieur Fabrice VELY, Président du CCAS soumet à l'approbation des membres du Conseil d'Administration la mise à disposition du directeur délégué de l'EHPAD Ti Aïeul, Monsieur Maxime BLANDIN, à hauteur de 5% depuis le 2 septembre 2026.

Le Conseil d'Administration,
Après en avoir délibéré,
Décide, à l'unanimité :

D'approuver la mise à disposition de Monsieur Maxime BLANDIN.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Président du C.C.A.S.
Fabrice VELY

CAUDAN MORBIHAN CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE